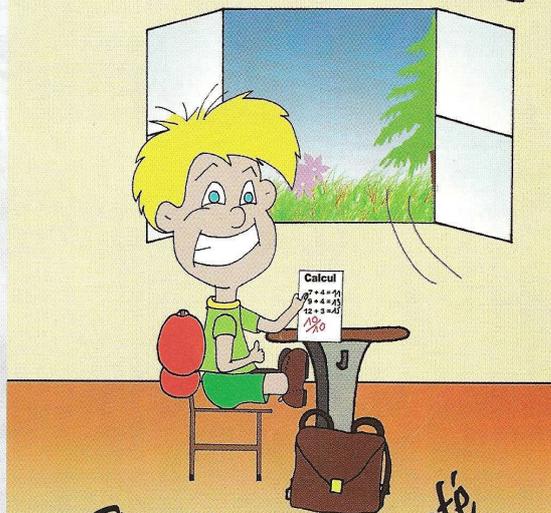


Ma classe bien ventilée



améliore ma santé

Pourquoi cette campagne ?

La plupart des gens sont conscients que la pollution de l'air extérieur est néfaste pour la santé, mais peu réalisent que la mauvaise qualité de l'air intérieur a une incidence sur leur santé.

Sachant qu'en moyenne, un enfant passe 7 heures par jour à l'école, que 15 % de la population scolaire est concernée par des problèmes d'asthme, d'allergie, il y a donc danger.

Cette brochure explique toute l'importance d'une bonne aération et propose quelques conseils simples et de bon sens : ouvrir régulièrement les fenêtres, éviter les locaux surchauffés ou trop humides, ne pas utiliser de diffuseur de parfum, d'insecticides,...

Des gestes faciles qui contribuent au bien-être et à de meilleures performances scolaires.

**Le Président,
F. Fourmanoit**

Danger : **les classes manquent d'air**

Différentes études montrent que l'air dans les classes est trop rarement renouvelé. Or, les enfants passent presque autant de temps à l'école que chez eux. Aussi était-il important de s'intéresser à ces lieux de vie.

Types de polluants :

- Physiques :**
- humidité
 - poussières
 - déchets ménagers
- Chimiques :**
- composés organiques volatils présents dans la colle, les feutres, effaceurs, mobilier en contreplaqué
 - jouets en PVC
 - tabagisme passif
 - le dioxyde de carbone (CO₂) produit par le métabolisme humain est éliminé lors de l'expiration
- Biologiques :**
- moisissures
 - acariens (moquettes, tapis,...)
 - animaux domestiques : les allergènes provoquent des réactions allergiques (l'asthme, la rhinite, la conjonctivite et l'eczéma)

Une bonne qualité de l'air contribue à un milieu favorable à l'apprentissage, rehausse la productivité dans le travail et procure un sentiment de confort et de bien-être à tous.

Idéalement,

Aérez les classes 4 à 5 fois par heure de cours toute l'année, même en hiver.

Une aération par ouverture des fenêtres pendant quelques minutes suffit à réduire de façon significative la concentration des polluants, tout en ne conduisant pas à une perte de chaleur excessive.

Maintenez une température entre 20 et 22°C dans les classes.

Evitez un air humide, en ventilant régulièrement. De la buée sur les vitres, des traces noires sur les murs doivent vous alerter. Le taux d'humidité et la température de la pièce entraînent le développement de micro-organismes.

Il n'est plus permis de fumer à l'école et surtout pas dans les classes. Nos enfants sont sensibles à la fumée de tabac. S'ils souffrent d'asthme ou de bronchite, leur état en est aggravé.

Vérifiez qu'aucun gaz toxique ne puisse pénétrer dans la classe (proximité de la chaudière, d'une cheminée).

N'utilisez pas d'insecticide, ni de diffuseur de parfum. Les désodorisants sont souvent utilisés pour masquer les odeurs consécutives à un manque de ventilation.

Laissez les animaux à l'extérieur de l'école. Si pas, choisissez des animaux à moindre risque de dispersion d'allergènes.

Symptômes des bâtiments malsains

La pollution ambiante subie pendant plusieurs heures chaque jour, par les élèves et leurs enseignants, peut mener au syndrome des bâtiments malsains :

- Irritation des yeux, du nez, de la gorge, de la peau
- Nausées
- Maux de tête
- Somnolence
- Vertiges
- Difficultés de concentration et de mémorisation
- Allergies
- Problèmes respiratoires
- Transmission accrue de maladies respiratoires contagieuses

Il est important d'accorder une attention toute particulière à ce problème, en respectant ces quelques conseils simples et de bon sens.

Ventilez votre classe même si vous êtes à proximité d'une route.

Pour en savoir plus...

Parlez-en à votre médecin traitant.

Ce dernier procédera à un diagnostic, vous conseillera.

Consultez les organismes suivants :

Un coup de fil ou une consultation via internet...

**Intercommunale de santé
Harnegnies-Rolland**

065/78.43.19

www.centredesante-hr.be.tf

**Institut Provincial
d'hygiène et de bactériologie**

065/40.36.10

iphb.info@hainaut.be

Réseau Eco-consommation

071/30.03.01

www.ecoconso.org

Inter-Environnement Wallonie

www.sante-environnement.be